

Réf: Dossier 173323

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMIKAN INDUSTRIES » en abrégé « A.I »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AGOUE TO PK
18 EXTENSION Carrefour N'DOTRE en face du SUPER
MARCHE CORRIDOR, Lot 17, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 05/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMIKAN INDUSTRIES » en abrégé

« A.I »

Objet : La Technologie internet; la création et la commercialisation de produits et services digitaux; tous travaux de construction, rénovation et aménagement; l'achat, la location et la vente de divers produits et matériaux de construction; les transactions immobilières; l'import-Export; le conseil et la formation.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AGOUE TO PK 18 EXTENSION Carrefour N'DOTRE en face du SUPER MARCHE CORRIDOR, Lot 17, Ilot 1

Dirigeant(s) M AOUSSOU SERGE NARCISSE GUY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00271 du 10/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02309/GTCA/RC/2023 du 10/01/2023

